

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
8 septembre 2022
n° 30 / 7963^e
pages 1513 à 1552



ÉDITORIAL

1513 Au nom de Proust, *Nicolas Dissaux*

ACTUALITÉS

- 1516 Contrat hors établissement (formalisme) : possibilité de confirmation
- 1516 Contrat hors établissement (nullité) : information sur le droit de rétractation
- 1516 Contrat hors établissement (professionnels) : extension de la protection
- 1516 Contrat à distance (critère) : portée de l'absence de présence physique simultanée
- 1517 Assurance (déclaration du risque) : situation médicale de l'adhérent
- 1517 Assurance (indemnisation) : véhicule acquis frauduleusement

POINTS DE VUE

- 1518 Télétravail versus communauté de travail, *Bernard Teyssié*
- 1520 Qu'est-ce que le droit (pour toi) ?, *Nathalie Dion*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1528 **Panorama** : Droit des biens, *Yves Strickler et Nadège Reboul-Maupin*
- 1540 **Notes** : Conservation et réquisition des données relatives aux communications électroniques : un débat serein est-il enfin possible ?, *note sous Cons. const. 3 déc. 2021, 25 févr. 2022, 20 mai 2022 et 17 juin 2022 et Crim. 12 juill. 2022, Maxime Lassalle*
- 1548 Le régime de l'indivision confronté à la prescription extinctive, *note sous Civ. 1^{re}, 18 mai 2022, Marie Nicolle*

ENTRETIEN

- 1552 Philippe Stoffel-Munck – Questions sur l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux

DALLOZ
Lefebvre Dalloz

Version numérique incluse*



31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,

BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{re} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 41 05 29 62

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14°

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux

1513 Au nom de Proust



ACTUALITÉS

1516 DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Contrat hors établissement (formalisme) :
possibilité de confirmation,

Civ. 1^{re}, 31 août 2022

Contrat hors établissement (nullité) :

information sur le droit de rétractation,

Civ. 1^{re}, 31 août 2022

Contrat hors établissement (professionnels) :

extension de la protection,

Civ. 1^{re}, 31 août 2022

Contrat à distance (critère) :

portée de l'absence de présence physique simultanée,

Civ. 1^{re}, 31 août 2022

1517 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance (déclaration du risque) :

situation médicale de l'adhérent,

Civ. 2^e, 31 août 2022

Assurance (indemnisation) :

véhicule acquis frauduleusement,

Civ. 2^e, 31 août 2022

POINTS DE VUE

- 1518 Télétravail versus communauté de travail
par Bernard Teyssié
- 1520 Qu'est-ce que le droit (pour toi) ?
par Nathalie Dion

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

- 1522 Concurrence déloyale, micro-pratiques
anticoncurrentielles et transition écologique.
Ou l'angle mort de la doctrine juridique
concurrentialiste
par Walid Chaiehloudj

NOTES

- 1540 Conservation et réquisition des données relatives
aux communications électroniques : un débat serein
est-il enfin possible ?, note sous Cons. const. 3 déc. 2021,
25 févr. 2022, 20 mai 2022 et 17 juin 2022 et
Crim. 12 juill. 2022
par Maxime Lassalle
- 1548 Le régime de l'indivision confronté à la prescription
extinctive, note sous Civ. 1^{re}, 18 mai 2022
par Marie Nicolle

PANORAMA

- 1528 Droit des biens
juin 2021 – juin 2022
par Yves Strickler et Nadège Reboul-Maupin

ENTRETIEN

- 1552 Philippe Stoffel-Munck – Questions sur l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).

*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr